



# Réseau Sortir du nucléaire

## Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2022

*On vous a transféré cette newsletter et vous souhaitez vous abonner ? Rien de plus simple !  
Envoyez un mail vide à [rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org](mailto:rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org)*

### Les incidents

#### **CEA Saclay : Absence ou mauvais positionnement de freins de secours sur les unités de levage de trois équipements**

Le 05/10/2022

Le 31 mars 2022, le CEA a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), un événement significatif pour la sûreté relatif à une incohérence entre les dispositions mécaniques du pont roulant 25 tonnes décrites dans le référentiel de l'installation et celles réellement présentes, faisant apparaître un positionnement du frein de secours ne correspondant pas à ce qui est indiqué dans le référentiel de sûreté en vigueur.

[Lire notre article en ligne](#)

#### **Blayais : [Événements significatifs - septembre 2022 \(niveau 0\)](#)**

Publié le 04/10/2022

SÛRETÉ :

Deux événements significatifs de niveau 0, sans conséquences réelles sur la sûreté de l'installation, ont été déclarés par la Direction de la centrale du Blayais à l'Autorité de sûreté nucléaire entre le 1er et le 30 septembre 2022.

RADIOPROTECTION

Deux événements significatifs radioprotection de niveau 0, sans conséquence réelle sur la santé du personnel, ont été déclarés par la direction de la centrale du Blayais à l'Autorité de sûreté nucléaire entre le 1er et le 30 septembre 2022.

#### **Flamanville : [Evènements significatifs - septembre 2022 \(niveau 0\)](#)**

Publié le 03/10/2022

Radioprotection

2 évènements significatifs déclarés les 05/09/2022 et 26/09/2022

Sûreté

1 évènement significatif déclaré le 22/09/2022

### Les actus de l'ASN

#### **[Position \(4\) de l'ENSREG sur la sûreté des installations nucléaires en Ukraine](#)**

Publié le 07/10/2022

Dans le contexte de la guerre menée par la Russie en Ukraine, le Groupement européen des autorités de sûreté nucléaire (ENSREG) s'est réuni une nouvelle fois le mardi 4 octobre, dans la continuité des réunions du 27 février et des 6 et 10 mars.

Une nouvelle déclaration de l'ENSREG a été élaborée en séance.

[Statement on the Safety of the Zaporizhzhia Nuclear Power Plant in Ukraine \(PDF - 425.43 Ko \)](#)

**[Gestion des conséquences de long-terme d'un accident nucléaire : le Codirpa publie ses dernières recommandations au gouvernement](#)**



# Réseau Sortir du nucléaire

Publié le 07/10/2022

Afin de consolider la stratégie nationale de gestion des conséquences de long-terme d'un accident nucléaire, le Premier ministre a chargé, en 2005, un comité pluraliste, le Codirpa (Comité directeur pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire), de faire des propositions au gouvernement.

Piloté par l'ASN, ce comité inclut notamment des experts techniques, des représentants des services de l'Etat, des membres des CLI et de l'ANCCLI, des associations et des élus.

(...)

Les nouvelles recommandations du Codirpa pour la gestion des situations post-accidentelles ont été rassemblées dans un guide. Proposées au gouvernement en 2021 qui en a accepté les principes, elles ont vocation à alimenter les prochaines évolutions de la planification de crise nationale.

Les principales évolutions portent sur la stratégie de protection de la population vis-à-vis de la contamination environnementale, enrichie pour mieux prendre en compte les risques liés à l'ingestion de denrées contaminées et rendue plus lisible et opérationnelle, avec une approche graduée de la protection de la population. Une synthèse des nouveaux principes de zonage de protection est disponible dans un livret.

(...)

- [Nouveau programme de travail du CODIRPA – Note d'orientation \(PDF - 103.18 Ko\)](#)

- [Recommandations pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire \(PDF - 3.67 Mo\)](#)

- [Codirpa - La gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire - Les nouveaux zonages \(PDF - 2.93 Mo\)](#)

)

- [Guide pratique pour les habitants d'un territoire contaminé par un accident nucléaire - pour impression](#)

- [Codirpa - Conséquences sanitaires d'un accident nucléaire - Questions-réponses pour les professionnels de santé](#)

- [Site Internet post-accident-nucleaire.fr](#)

## Les actus d'EDF

**Chooz :**

[La sûreté nucléaire et moi, bien vivre à côté d'une centrale nucléaire](#)

Publié le 05/10/2022

Sous l'impulsion de l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI), de l'Autorité de sûreté nucléaire, de la Préfecture des Ardennes, et dans le cadre de la Journée Nationale de la Résilience, la Commission Locale d'Information de la centrale de Chooz et EDF proposent aux riverains français et belges une après-midi de sensibilisation et d'information sur la sûreté nucléaire, le lundi 17 octobre de 14h à 17h au Centre d'Information du Public de la centrale.

Au programme de cette après-midi ouverte à tous :

Une conférence d'une heure de 14h à 15h sur le thème de la sûreté nucléaire.

En raison du nombre de places limitées, cette conférence nécessite une inscription préalable avant le 14 octobre auprès du service Communication d'EDF à l'adresse : [chooz-communication@edf.fr](mailto:chooz-communication@edf.fr).

**Civaux :**

[Les équipes de la centrale de Civaux mobilisées pour redémarrer les unités de production](#)

Publié le 07/10/2022

Les unités de production de Civaux, en arrêt pour visite décennale depuis août 2021 (pour l'unité n°1) et novembre 2021 (pour l'unité n°2), connaissent actuellement une phase très dynamique de travaux de maintenance.



# Réseau Sortir du nucléaire

L'objectif : solder les réparations des portions de tuyauterie affectées par le phénomène de corrosion sous contrainte, terminer les opérations de maintenance planifiées au titre des visites décennales et procéder au redémarrage des unités, après requalification de l'ensemble des circuits.

Un véritable challenge industriel qui mobilise l'ensemble des équipes du site, afin de reconnecter les unités de production au réseau électrique national, en toute sûreté et sécurité, dans les meilleurs délais, et répondre aux besoins énergétiques des français.

Sur l'unité de production n°1, les réparations avancent à un très bon rythme, avec l'ensemble des découpes de tuyauteries réalisées et la repose progressive des nouveaux tronçons. Les opérations de soudures, d'une haute technicité, sont effectuées par des soudeurs hautement qualifiés de l'entreprise Monteiro, qui ont bénéficié d'un programme d'entraînement spécifique à la réalisation de ces gestes techniques depuis plusieurs mois.

Sur l'unité de production n°2, les découpes des tronçons de tuyauteries sont d'ores et déjà réalisées, tandis que les équipes travaillent actuellement à la préparation des dossiers réglementaires en vue de la repose des nouvelles tuyauteries.

En parallèle, les activités de maintenance de la visite décennale battent leur plein, notamment les travaux de robinetterie, de modification du contrôle commande ou encore, la maintenance sur le groupe turboalternateur et un diesel de secours.

## [13 octobre 2022 : 1ère édition de la journée nationale de la résilience](#)

Publié le 07/10/2022

Dans le cadre de la journée nationale de la résilience du jeudi 13 octobre, une **conférence sur la sûreté et la gestion du risque nucléaire** sera proposée au public, en soirée, au sein de l'Espace découverte de la centrale de Civaux.

Rendez-vous le jeudi 13 octobre, à partir de 17h45, à l'Espace découverte des énergies.

Cette conférence est accessible **sans inscription préalable**.

Pour toute info complémentaire : [civaux-communication@edf.fr](mailto:civaux-communication@edf.fr)

## **Paluel :**

### [Réalisation d'un exercice de sûreté nucléaire](#)

Publié le 06/10/2022

Mercredi 12 octobre 2022, un exercice de sûreté nucléaire se tiendra à la centrale de Paluel. Son objectif consiste à tester les dispositifs prévus par EDF d'une part et par les pouvoirs publics d'autre part en cas d'accident nucléaire.

Y participeront, entre autres, le Groupe EDF, la Préfecture de la Seine-Maritime, les différents services opérationnels de l'État (SDIS, gendarmerie nationale, directions départementales interministérielles, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)), et des experts comme l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et Météo France.

L'exercice se poursuivra le jeudi 13 octobre avec l'évacuation réelle et volontaire d'un établissement scolaire du 1er degrés situé dans une zone de 5 km autour de la centrale nucléaire.

## Les actus de l'Andra

### [3 questions à... Nathalie Reynal \(ASN\) Adjointe du directeur de l'environnement et des situations d'urgence de l'Autorité de sûreté nucléaire \(ASN\)](#)

Vendredi 7 octobre 2022

Plan de surveillance et limites de rejets : ce que dit la réglementation

**Quelles règles sont imposées par l'ASN à l'Andra en matière de surveillance environnementale ?**



# Réseau Sortir du nucléaire

La réglementation imposée à l'Andra est la même que celle qui s'applique à toutes les installations nucléaires de base (INB). Elle exige de définir et de mettre en oeuvre une surveillance de leurs rejets, ainsi qu'une surveillance de l'environnement susceptible d'être affecté par l'installation.

Une décision réglementaire prise par l'ASN en 2013(1), communément appelée "décision environnement", fixe le programme de surveillance à mettre en oeuvre (prélèvements et analyses, fréquences, alertes et obligations d'information...). Il doit ensuite être adapté aux caractéristiques particulières des installations, du site et de l'environnement.

(1) Décision de l'ASN n° 2013-DC-0360 du 16 juillet 2013 modifiée.

## **Comment sont fixés les seuils et les autorisations de rejet ?**

Pour chaque INB, l'exploitant formule une proposition de valeurs limites basées sur les rejets réels ou projetés de l'installation, en démontrant que l'impact associé à ces valeurs est très faible et optimisé. Ensuite, l'ASN s'assure que l'exploitant met bien en oeuvre les meilleures techniques disponibles, et fixe finalement les valeurs limites. Précisons que pour ce qui concerne les rejets de substances chimiques, l'ASN veille à ce que les seuils fixés pour les INB soient cohérents avec ceux imposés aux ICPE (ndlr : lesquels sont fixés par la DREAL et le préfet).

## **Comment la réglementation s'adapte-t-elle à l'évolution des installations ?**

Tout au long de la vie d'une INB, l'ASN peut être amenée à réviser les décisions encadrant les limites de rejets ainsi que les modalités de prélèvements et de rejets, soit de sa propre initiative, soit à la demande de l'exploitant à l'occasion d'une modification notable de l'installation.

Indépendamment de ces possibles révisions, l'exploitant est tenu, lors des réexamens périodiques, de réinterroger la mise en oeuvre des meilleures techniques disponibles et de présenter le retour d'expérience des rejets réels réalisés par rapport aux valeurs limites, pour permettre à l'ASN de réviser, si besoin, ces valeurs limites.

## **Les arrêts de réacteurs non programmés et les redémarrages**

### **CRUAS**

#### **[Arrêt automatique du réacteur de l'unité de production n°4 de la centrale nucléaire de Cruas-Meyssse](#)**

Publié le 02/10/2022

Samedi 1er octobre à 22h45, l'unité de production n°4 de la centrale nucléaire de Cruas-Meyssse s'est arrêtée automatiquement, conformément aux dispositifs de sûreté et de protection du réacteur.

Les équipes d'exploitation de la centrale procèdent aux contrôles qui permettront de déterminer l'origine exacte de l'événement et de redémarrer l'unité de production n°4 en toute sûreté et dans les meilleurs délais.

Cet arrêt n'a aucun impact sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement et a fait l'objet d'une information à l'Autorité de sûreté nucléaire.

L'unité de production n°1 est en fonctionnement et alimente le réseau électrique national. Les unités de production n°2 et n°3 sont en arrêt programmé pour maintenance.

### **BELLEVILLE**

#### **[Déconnexion de l'unité de production n°1 du réseau électrique national](#)**

Publié le 08/10/2022

Samedi 8 octobre 2022 à 8h00, les équipes de la centrale de Belleville-sur-Loire ont procédé à la déconnexion de l'unité de production n°1 du réseau électrique national, afin de réaliser une intervention de maintenance dans la salle des machines (partie non nucléaire de l'installation).



# Réseau Sortir du nucléaire

Cet arrêt n'a aucune incidence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel et l'environnement.

L'unité de production n°2 est à l'arrêt pour la visite partielle des installations.

[Reconnexion de l'unité de production n°1 au réseau électrique national](#)

Publié le 09/10/2022

Depuis dimanche 9 octobre 2022 à 1h30, l'unité de production n°1 fonctionne à pleine puissance. Les équipes de la centrale de Belleville-sur-Loire ont procédé à la reconnexion de l'unité de production n°1 au réseau électrique national samedi 8 octobre 2022 à 18h33.

Elle avait été déconnectée samedi 8 octobre au matin afin de réaliser une intervention de maintenance dans la salle des machines (partie non nucléaire de l'installation).

Cet arrêt n'a eu aucune incidence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel et l'environnement.

## NOGENT

[Reconnexion au réseau électrique national de l'unité de production n°1 de la centrale de Nogent-sur-Seine](#)

Publié le 07/10/2022

Le vendredi 7 octobre 2022 à 20h30, l'unité de production n°1 a été reconnectée au réseau électrique national.

Elle avait été déconnectée le mercredi 28 septembre 2022, suite à un arrêt automatique du réacteur dû à la défaillance d'une régulation de l'alimentation en eau du circuit de refroidissement dans la partie non nucléaire des installations.

L'unité de production n°2 est connectée au réseau électrique national.

## PALUEL

*(Arrêt et)* [Reconnexion du réseau électrique de l'unité de production n°1](#)

Publié le 09/10/2022

Le dimanche 9 octobre, vers 7h, l'unité de production n°1 de la centrale nucléaire de Paluel a été mise à l'arrêt, en toute sûreté, pour réaliser une intervention de maintenance sur la turbine située en salle des machines, dans la partie non nucléaire des installations.

Les unités de production n°3 et n°4 de la centrale de Paluel sont en fonctionnement et répondent aux besoins du réseau électrique national.

L'unité de production n°2 est actuellement en arrêt programmé pour recharger son combustible et réaliser des opérations de maintenance.

Publié le 10/10 à 8h30

Le 09 octobre, vers 17h, l'unité de production n°1 de la centrale nucléaire de Paluel a été reconnectée, en toute sûreté, au réseau électrique national.

Elle avait été mise à l'arrêt le 09 octobre afin de réaliser une intervention de maintenance sur la turbine située en salle des machines, dans la partie non nucléaire des installations.

Les unités de production n°3 et n°4 de la centrale de Paluel sont en fonctionnement et répondent aux besoins du réseau électrique national. Le 08 octobre, vers 9h, l'unité de production n°3 de la centrale de Paluel a été déconnectée du réseau national d'électricité pour procéder à un essai de renvoi de tension vers la centrale nucléaire de Flamanville en Normandie. Cette procédure permet de tester la capacité de plusieurs moyens de production à se réalimenter mutuellement en cas d'incident généralisé sur le réseau électrique. L'essai s'est avéré satisfaisant. L'unité de production n°3 de la centrale a été reconnectée au réseau d'électricité vers 11h.



# Réseau Sortir du nucléaire

## Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 28/09/2022

Centrale nucléaire de **Penly** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection sur le thème « Radioprotection »](#)  
[INSSN-CAE-2022-0186.pdf \(PDF - 158.40 Ko\)](#)

*Le pôle de compétence « environnement-population » prévu au titre des articles R. 593-112 du code de l'environnement et R. 1333-18 du code de la santé publique devait être mis provisoirement en place au 1er janvier 2022 en application de l'article 17 de l'arrêté du 28 juin 2021*

*(...) la mise en place du pôle de compétence « population-environnement » provisoire ne permet pas, aujourd'hui, de répondre aux exigences réglementaires.*

Inspection du 27/09/2022

Centrale nucléaire de **Penly** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection-Transport des substances radioactives](#)  
[INSSN-CAE-2022-0190.pdf \(PDF - 128.63 Ko\)](#)

Inspection du 23/09/2022

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Chantier de repose des coudes RIS](#)  
[INSSN-STR-2022-0937.pdf](#)

Inspection du 22/09/2022

Centrale nucléaire du **Blayais** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Inspection de chantiers pendant la visite décennale du réacteur 1](#)  
[INSSN-BDX-2022-0007.pdf \(PDF - 190.48 Ko\)](#)

Inspection du 21/09/2022

**Services centraux Framatome**

[Contrôle des installations nucléaires de base – EPR FA3 -](#)  
[INSSN-DCN-2022-0913.pdf \(PDF - 666.39 Ko\)](#)

*Cette inspection a porté sur la fourniture de composants pour 64 assemblages de combustible destinés à l'EPR FA3. La fourniture de ces assemblages est consécutive à la prise en compte, par EDF, du retour d'expérience (REX) d'exploitation des réacteurs EPR mis en service.*

*(...) environ 10 % des non-conformités sont détectées après fourniture des produits*

Inspection du 13/09/2022

Centrale nucléaire de **Paluel** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Pré-divergence de l'arrêt pour visite partielle du réacteur n° 2.](#)  
[INSSN-CAE-2022-0201.pdf \(PDF - 472.77 Ko\)](#)

Inspection du 08/09/2022

**Station de traitement (STE2) et atelier (AT1)** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Exploitation des installations de reprise et de conditionnement des déchets du silo 130](#)  
[INSSN-CAE-2022-0898.pdf \(PDF - 168.84 Ko\)](#)

Inspection du 08/09/2022

**Réacteur Jules Horowitz** Réacteur de recherche - CEA

[Conception / construction](#)  
[INSSN-MRS-2022-0611.pdf \(PDF - 290.84 Ko\)](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 31/08/2022

**Stations de traitement STD et STE** Transformation de substances radioactives - CEA

[Conduite](#)

[INSSN-MRS-2022-0581.pdf \(PDF - 322.71 Ko \)](#)

Inspection du 30/08/2022

Centrale nucléaire du **Tricastin** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Surveillance du service inspection reconnu \(SIR\)](#)

[INSSN-LYO-2022-0494.pdf \(PDF - 770.72 Ko \)](#)

Inspection du 25/08/2022

**Cedra** Conditionnement et entreposage de substances radioactives - CEA

[Confinement statique et dynamique](#)

[INSSN-MRS-2022-0606.pdf \(PDF - 465.96 Ko \)](#)

Inspection du 29/06/2022

**Cabri et Scarabée** Réacteur de recherche - CEA

[Respect des engagements](#)

[INSSN-MRS-2022-0568.pdf \(PDF - 286.32 Ko \)](#)

Inspection du 15/06/2022

Centrale nucléaire du **Bugéy** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[R.5.9 Inspections de chantier – VP du réacteur 3](#)

[INSSN-LYO-2022-0453.pdf \(PDF - 528.86 Ko \)](#)

Inspection du 31/05/2022

**Parc d'entreposage des déchets radioactifs** Stockage de substances radioactives - CEA

[Inspection générale](#)

[INSSN-MRS-2022-0594.pdf \(PDF - 276.54 Ko \)](#)

Inspection du 24/05/2022

**Leca et Star** Utilisation de substances radioactives - CEA

[Confinement statique et dynamique](#)

[INSSN-MRS-2022-0592.pdf \(PDF - 352.71 Ko \)](#)

Inspection du 13/04/2022

**Parc d'entreposage des déchets radioactifs** Stockage de substances radioactives - CEA

[Confinement statique et dynamique](#)

[INSSN-MRS-2022-0593.pdf \(PDF - 267.31 Ko \)](#)

Inspection du 22/03/2022

**Services centraux d'EDF** Direction - EDF

[EDF DP2D – Services centraux Lettre de suite de l'inspection du 22 mars 2022 sur le thème « AIP et EIP »](#)

[INSSN-DRC-2022-0315 .pdf \(PDF - 211.08 Ko \)](#)

Inspection du 17/03/2022

**Centrale nucléaire des Ardennes CNA D (Chooz A)** Stockage en surface de substances radioactives - EDF

[Contrôle des installations nucléaires de base INB no 163 – Chooz A Lettre de suite de l'inspection du 17 mars 2022 sur le thème « AIP et EIP »](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

[INSSN-DRC-2022-0316.pdf \(PDF - 206.55 Ko\)](#)

Inspection du 25/01/2022

**Réacteurs en démantèlement A1 et A2 de Saint-Laurent-des-Eaux** Installation en démantèlement - EDF  
[Éléments et activités importants pour la protection \(EIP et AIP\)](#)

[INSSN-DRC-2022-0317.pdf \(PDF - 190.31 Ko\)](#)

## Les décisions de l'ASN

[Décision n° CODEP-OLS-2022-048287](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 30 septembre 2022 **autorisant l'aménagement aux règles de suivi en service de l'équipement sous pression nucléaire 9 TEG 206 BA** sur la centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly** (INB n° 84)

[Décision no CODEP-DRC-2022-046434](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 3 octobre 2022 autorisant Framatome à **modifier de manière notable le chapitre 6 « Criticité » des règles générales d'exploitation (RGE) de l'unité de fabrication des combustibles nucléaires** pour les réacteurs de puissance de l'INB no 63-U

[Décision no CODEP-MRS-2022-023448](#) du Président de l'ASN du 14 septembre 2022 : Le CEA, ci-après dénommé « l'exploitant », est **autorisé à modifier l'installation nucléaire de base no 56** dans les conditions prévues par sa demande complétée du 7 décembre 2021 susvisée

[Décision n°CODEP-DCN-2022-046498](#) du Président de l'ASN du 6 octobre 2022 Décision autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable le réacteur n°1 de la centrale nucléaire de Tricastin** (INB n°87) **et ses modalités d'exploitation autorisées.**

[Décision n° CODEP-CAE-2022-047062](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 5 octobre 2022 autorisant ORANO Recyclage à **modifier de manière notable l'exploitation pour l'extraction d'un crayon d'un assemblage combustible MOX irradié** au sein de l'atelier NPH (INB n° 117)

[Décision n° CODEP-DCN-2022-030056](#) du Président de l'ASN du 4 octobre 2022 : EDF – **Réacteurs électronucléaires de 900 et de 1300 MWe PNSR 90085 – Augmentation du seuil de protection non prioritaire des moteurs diesels par T° Eau HT élevée**

[Décision n° CODEP-CAE-2022-049807](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 10 octobre 2022 d'**octroi d'un aménagement aux règles de suivi en service de l'équipement sous pression nucléaire 1TEU351EV** implanté au sein du **réacteur n° 1** de la centrale nucléaire de **Paluel** (INB n° 103)

## Les avis de l'ASN

[Avis n° 2022-AV-0407](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 septembre 2022 relatif à la part de la subvention de l'État à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) consacrée au **financement de l'appui technique apporté à l'ASN**

Publié le 03/10/2022

Téléchargez le texte : [2022-AV-0407.pdf \(PDF - 95.53 Ko\)](#)

Dans son avis n° 2022-AV-0401, l'ASN mettait en avant, au regard, notamment, des nouveaux enjeux, la nécessité de renforcer la mission d'appui de l'IRSN à l'ASN.

Aussi, l'ASN note positivement l'**augmentation du schéma d'emploi de l'IRSN au titre de l'appui à**



# Réseau Sortir du nucléaire

**l'ASN pour les prochaines années.** Celui-ci augmente en effet sur la période 2023 – 2026 de 20 ETPT, dont 7 pour 2023. L'ASN souligne également que, dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour 2023, **le budget consacré à l'appui technique apporté par l'IRSN s'élève à 85,1 M€** (dont 43,67 M€ au titre de la subvention pour charges de service public), marquant une **augmentation** par rapport à 2022.

L'ASN a partagé avec l'IRSN les hypothèses relatives aux futurs dossiers à forts enjeux, mais **ne dispose pas des informations détaillées lui permettant de se prononcer sur l'adéquation des moyens proposés par le gouvernement à ces nouveaux enjeux.**

**[Avis n° CODEP-DRC-2022-022875](#)** du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 9 mai 2022 sur la demande d'accord intergouvernemental entre la France et le Japon en vue du transport et du traitement dans les installations du site de La Hague d'éléments combustibles irradiés provenant de réacteurs japonais

Publié le 07/10/2022

Téléchargez le texte : [CODEP-DRC-2022-022875.pdf \(PDF - 114.24 Ko\)](#)

les décrets d'autorisation de création des INB n° 116 et 117 de la Hague susvisés ne permettent pas, à ce jour, le traitement de l'ensemble des combustibles usés considérés dans le projet d'accord intergouvernemental ;

les combustibles usés objet de l'accord intergouvernemental entre la France et le Japon correspondent à 586 assemblages de combustible à base d'oxyde mixte d'uranium et de plutonium et de 154 assemblages de combustible à base d'oxyde d'uranium provenant du réacteur à eau lourde FUGEN, de 6 assemblages de combustible à base d'oxyde d'uranium provenant du réacteur à eau pressurisée MUTSU et de 4 assemblages de combustible provenant du réacteur à eau bouillante dit « de démonstration HITACHI », soit au maximum ;

116 tonnes de métal lourd ;

les assemblages de combustible provenant des réacteurs FUGEN, MUTSU et de démonstration HITACHI seront **transportés entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2027**

les assemblages de combustible provenant des réacteurs FUGEN, MUTSU et de démonstration HITACHI seront **traités entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2029**

le traitement de tous les assemblages de combustible provenant des réacteurs FUGEN, MUTSU et de démonstration HITACHI conduiront à la **production de 1,3 tonnes de plutonium et de 100 tonnes d'uranium, qui resteront propriété d'Orano**

les **déchets radioactifs** résultant du traitement des éléments combustibles provenant des réacteurs FUGEN, MUTSU et de démonstration HITACHI seront **expédiés au Japon** sous forme de colis de déchets de type CSD-V ou CSD-C **avant le 31 mars 2042**

## Les avis de l'IRSN publiés en septembre 2022

**EPR de Flamanville** : Examen du traitement apporté par EDF à l'écart de sous-performance des échangeurs RRI/SEC – Faisabilité de la modification pérenne

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

EDF – REP – **Réacteurs de 900 MWe** – Stratégie de maintien en service des coudes moulés du circuit primaire principal – Volet nouvel END 100 % de la surface interne – Coude E du réacteur n° 2 de Saint-Laurent B

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

**Réacteurs électronucléaires EDF** - Présence de débris dans des assemblages de combustible de conception Westinghouse - Levée de la demande relative à la réalisation de deux essais de temps de chute de grappes en cas de rechargement d'assemblages de combustible de conception Westinghouse avec des P-grid comportant des ligaments rompus et piégés entre les grilles

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

**Transport** - Renouvellement et extension d'agrément du modèle de colis MX6

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Analyse du projet de dossier d'options de sûreté du **réacteur HTR "JIMMY"**

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

EDF – REP – **Soudures des circuits auxiliaires du circuit primaire principal affectées par la corrosion sous contrainte – Analyse des causes : volet chimie des fluides**

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)